

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres
Semaine du 26 mars au 2 avril 2024

Sommaire

Le chiffre de la semaine.....	2
Fait marquant : le salaire minimum britannique augmente à 11,44£ par heure travaillée.....	2
En bref	2
Actualités macroéconomiques.....	3
CONJONCTURE	3
POLITIQUE MONÉTAIRE.....	3
Actualités commerce & investissement	4
COMMERCE	4
SANCTIONS.....	4
Actualités financières.....	4
MARCHES FINANCIERS	4
REGULATION FINANCIERE.....	5

Le chiffre de la semaine

Selon [Nationwide](#), les prix de l'immobilier enregistrent une hausse annuelle de 1,6% au mois de mars. En revanche, les prix sont en légère baisse par rapport au mois précédent (-0,2%). Si les prix dans le Sud de l'Angleterre chutent en variation annuelle, la hausse est marquée dans les régions centrales et septentrionales. L'Irlande du Nord connaît la hausse la plus marquée (+4,6%), suivie par le Nord (+4,1%), l'Écosse (3,7%) et le Nord-Ouest (+2,9%). Les prix à Londres progressent de +1,6%.

LE CHIFFRE À RETENIR

+1,6%

Fait marquant : le salaire minimum britannique augmente à 11,44£ par heure travaillée

A partir du 1^{er} avril 2024, le salaire minimum pour un salarié britannique âgé de 21 ans ou plus augmente à 11,44£ par heure. Ce *National Living Wage* augmente ainsi de 9,8%, puisque le précédent taux horaire s'établissait à 10,42£. Dorénavant, il correspond presque à deux tiers du salaire médian et cette augmentation signifie qu'un adulte à plein temps gagnera 1 800£ de plus sur son salaire annuel.

Les jeunes travailleurs âgés de 16 à 20 ans connaissent également une hausse de leur salaire minimum (*National Minimum Wage*). Pour les individus âgés de 16-17 ans, le taux horaire augmente de 5,28£ à 6,40£ (+21,2%). Cela concerne aussi les jeunes apprentis (-21 ans), qui bénéficient de cette hausse du taux horaire à 6,40£. Pour les individus âgés de 18 à 20 ans hors apprentissage le taux horaire passe de 7,49£ à 8,60£ (+14,8%).

En bref

Le Royaume-Uni et l'État d'Indiana ont organisé la [deuxième](#) réunion du groupe de travail bilatéral autour des thématiques de l'intelligence artificielle, des biotechnologies et des semi-conducteurs.

Les régulateurs australiens et britanniques ont signé un Protocole d'accord ([MoU](#)) afin de faciliter la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le secteur de l'audit.

Le gouvernement lance une [consultation](#) publique sur l'opportunité du maintien des quotas sur les

importations de sucre de canne dans leurs modalités actuelles.

Le [forum](#) annuel des sanctions dans les territoires britanniques ultramarins (*Crown Dependencies and Overseas Territories*) s'est réuni à Londres.

Actualités macroéconomiques

Conjoncture

L'ONS [confirme](#) la récession technique de l'économie britannique au deuxième semestre 2023. Si le PIB avait chuté de 0,1% au troisième trimestre, les révisions statistiques de l'ONS ont confirmé une nouvelle baisse successive de 0,3% du PIB au dernier trimestre de 2023, d'où l'entrée du Royaume-Uni en récession technique. Cette croissance négative au dernier trimestre a surtout été le fruit d'une chute des exportations nettes par rapport au trimestre précédent, principale contribution négative à la croissance trimestrielle. En outre, la consommation des ménages a pratiquement stagné, ce qui est le cas depuis le début de l'année 2023, en raison d'une forte hausse de l'épargne alors que le revenu réel des ménages augmente.

En mars, l'indice PMI Manufacturier [atteint](#) 50,3 – après 47,5 en février – ce qui témoigne d'un retour de la croissance du secteur manufacturier. Alors que les premières estimations situaient l'indice à hauteur de 49,9, soit légèrement en-dessous de la barre cruciale de 50, les révisions dévoilent des signes de reprise. Un indice au-dessus de 50 indique une hausse de l'activité par rapport au mois précédent, tandis qu'un indice inférieur à 50 traduit une diminution. Du fait d'un renforcement de la demande domestique, d'une hausse des nouvelles commandes et d'une croissance de la production, l'indice manufacturier atteint son niveau le plus haut depuis 20 mois. En effet, depuis juillet 2022, l'indice PMI indiquait une constante dégradation du secteur manufacturier.

L'inflation des prix du commerce de détail descend en-dessous de 2% pour la première fois depuis 2 ans. Selon *British Retail Consortium*, l'inflation des prix en magasins a chuté à 1,3% au mois de mars, après 2,5% en février (en glissement annuel). Il s'agit de la valeur la plus faible depuis décembre 2021 (0,8%), et du premier passage en-dessous de 2% depuis deux ans. Ceci s'explique par une baisse mensuelle des prix des produits alimentaires (-0,3%) et des produits non-alimentaires (-0,4%).

Politique monétaire

Jonathan Haskel, membre du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, [indique](#) que les baisses de taux ne doivent pas être considérées comme imminentes, malgré un recul de l'inflation. Alors qu'Andrew Bailey - gouverneur de la Banque d'Angleterre -, déclarait la semaine dernière que des baisses de taux étaient envisageables, Jonathan Haskel estime que l'inflation sous-jacente persistante ne permet pas d'envisager une très prochaine baisse du taux directeur, en lien avec les pressions haussières sur les salaires. A ce jour, les marchés anticipent une première baisse du taux directeur en août, pour une diminution totale de 75 points de base d'ici la fin d'année 2024. Une éventuelle décision de baisse des taux serait également compliquée par des facteurs politiques, notamment les élections générales à venir. Enfin, le Comité de politique monétaire reste divisé sur l'interprétation des statistiques d'inflation, compte tenu de difficultés d'analyse dans les statistiques actuelles du marché du travail.

Actualités commerce & investissement

Commerce

La Chambre de commerce britannique publie un nouveau rapport sur l'avenir de la politique commerciale post-Brexit « *Global Britain* ». Dans le [document](#), l'organisation émet plusieurs recommandations afin d'améliorer les exportations britanniques et stimuler l'investissement étranger au Royaume-Uni. Parmi ces propositions figurent le déploiement des actions préconisées dans le rapport parlementaire Harrington (nomination d'un délégué interministériel chargé de l'investissement, amélioration de l'environnement des affaires et des infrastructures notamment), le lancement d'une nouvelle campagne promotionnelle ou encore l'amélioration des partenariats d'investissement public-privé. Le rapport insiste également sur l'importance de moderniser la politique commerciale, en accordant une plus grande attention au commerce des services dans les accords de libre-échange. Plus globalement, la Chambre de commerce invite les personnalités politiques à « sortir de l'ombre du Brexit » pour en reconnaître les difficultés et proposer des solutions afin de tirer un avantage des atouts britanniques sur la scène commerciale internationale.

Sanctions

Le Royaume-Uni réagit aux activités cyber malveillantes conduites par des organisations affiliées à l'État chinois. En vertu du régime de sanctions contre les [cyber-atteintes](#), les autorités ont désigné deux individus, membres du groupe APT31, et une entreprise vraisemblablement impliqués dans les actions malveillantes visant la commission électorale britannique ainsi que des parlementaires entre 2021 et 2022. Par ailleurs, l'ambassadeur chinois au Royaume-Uni a été convoqué par le *Foreign Office*.

Le Royaume-Uni réalise deux nouvelles désignations en vertu du régime de sanctions de lutte contre le terrorisme. Les individus [visés](#) par les sanctions sont suspectés de fournir un soutien financier à plateforme d'informations « Gaza Now », faisant l'apologie du terrorisme.

Actualités financières

Marchés financiers

La Banque d'Angleterre [met en garde](#) contre les risques posés à la stabilité financière par le *private equity* (PE). Dans son dernier rapport trimestriel sur la stabilité financière, le comité de politique financière de la *Bank of England* s'interroge sur les conséquences économiques d'un ralentissement de l'activité du PE, qui a recours à un important effet de levier et dont les valorisations sont opaques. Le rapport insiste sur l'endettement des entreprises détenues par les fonds de PE et le risque que posent pour leur santé financière les extensions d'échéances et les renégociations du profil de cette dette. Si ces restructurations soulagent les trésoreries à court terme, elles peuvent accroître le risque de défaut de ces entreprises. Le rapport souligne également que la complexité et l'opacité de ce secteur rendent toute appréciation précise des risques difficile. En dehors du PE, le rapport dresse un état des lieux plus

optimiste qu'au trimestre dernier avec des perspectives rehaussées sur l'emprunt des ménages et une meilleure résilience des entreprises. Néanmoins, le rapport indique que les effets de la hausse des taux d'intérêt et de la faible croissance n'ont pas encore été distribués dans l'intégralité du tissu économique, obérant les perspectives des entreprises dans les prochains trimestres.

Le montant cumulé des *carried interests* se serait élevé à 5 Md£ en 2022, selon une [analyse](#) du Trésor britannique (HMT) relayée par le *Financial Times*. Selon le HMT, cette somme, liée aux investissements réalisés par des gérants de fonds dans le cadre d'opération de *private equity*, aurait été perçue par environ 3 000 professionnels du secteur. La fiscalité sur ce type de revenu fait actuellement l'objet de débats car ces revenus font l'objet d'une taxation spécifique, avec un taux d'imposition de 28%. Le *Labour* souhaiterait assimiler ces revenus à des revenus du travail, ce qui se traduirait par l'application de l'imposition sur le revenu, à un taux maximum de 45%

Régulation financière

Le Trésor britannique [publie](#) le rapport du groupe du travail indépendant dédié au raccourcissement de la durée de règlement-livraison à T+1. À l'occasion de cette publication, le *HM Treasury* (HMT) a signalé sa [volonté](#) de donner suite à l'ensemble des recommandations établies par ce rapport. En particulier, le HMT a annoncé que le Royaume-Uni devrait se diriger vers un passage au cycle de règlement livraison en T+1 avant le 31 décembre 2027, et qu'il doit se coordonner avec d'autres juridictions (européennes) pour convenir d'une transition coordonnée, le cas échéant. De plus, le Royaume-Uni devra étudier l'opportunité de s'aligner sur le lancement de la période de transition avec ces autres juridictions. Enfin, le rapport comme la réponse du HMT préconisent la création d'un groupe technique associant des acteurs du secteur financier afin de déterminer les modalités opérationnelles et techniques de cette transition. Ce groupe technique devra présenter les résultats de ses travaux et ses recommandations d'ici à la fin de l'année 2024, afin que le HMT, les régulateurs, et les acteurs de la place puissent effectivement mettre en œuvre cette transition.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Londres

Rédaction : SER de Londres

Abonnez-vous : londres@dgtresor.gouv.fr